

**DEPARTEMENT DU
TARN
ARRONDISSEMENT
DE CASTRES
MAIRIE DE
BOISSEZON**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOISSEZON
Séance du mardi 29 septembre 2020**

Nombre de conseillers

En exercice : 11

Présents : 7

Votants : 9

Absents : 4

Date convocation :

Le 22 septembre 2020

N°2020_D54 :

Subventions 2020 aux
associations de la
commune.

L'an deux mille vingt le mardi 29 septembre à dix-huit heures
Le Conseil Municipal de la Commune de Boissezon,
régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la
Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la présidence de
Mme le Maire, CABROL Jacqueline.

Présents : AUSSILLOU Pierre, BERNA Martine, CABROL
Jacqueline, CATALA Gérard, KAMILLE Abou-kanh, MILHET
Benoit, MONJAL Mathilde.

Absents : LECUTIER Jean-Marc, RUIZ Benoit.

Absents donnant procuration : TONON Yannick donne
procuration à BERNA Martine ; RAYSSEGUIER Christian donne
procuration à CABROL Jacqueline.

Secrétaire de séance :

MONJAL Mathilde, a été nommé secrétaire de séance.

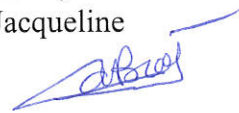
Mr Pierre AUSSILLOU, second adjoint, fait des propositions de
subventions à diverses associations de la commune.

- Association de chasse : 200€
- Association APE ABC : 100€
- Association pêche : 200€
- Association Le Militarial : 1200€
- Association Anciens combattants : 150€
- Association MJC : 1400€
- Ecole : 125€ par enfant de la commune

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

Fait à Boissezon le 29 septembre 2020,

Le Maire,
CABROL Jacqueline



Certifié exécutoire
compte tenu de la
transmission à la sous-
préfecture

Le 1 octobre 2020.

Fait à Boissezon

Le 1 octobre 2020.

Ainsi fait et délibéré à Boissezon, le jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal.

Le Maire, Jacqueline CABROL.

